

# Convention

entre Les Urbains de Minuit et les participants  
au Festival de la Saint Narcisse 2015

*15/29 octobre - Nice*

# Convention

La Saint Narcisse se déroule entre un événement d'ouverture festive le 15 octobre et un événement de clôture festive le 29 octobre selon un circuit déterminé focalisant chaque jour sur un hôte précis et son événement.

Petit engagement ferme entre ami(e)s :

Vous vous êtes engagé(e)s à participer à une exposition, une performance, un concert, des lectures... ou vous vous êtes engagé(e)s à ouvrir un lieu pour la Saint Narcisse pendant les quinze jours de rencontres interdisciplinaires organisés par les Urbains de Minuit. Il vous faudra tenir compte de ces quelques indications

1) **Fournir, dans les temps, des documents relatifs à vous-même, votre lieu et à votre travail.** Ces documents iconographiques accompagnés d'un texte de présentation de trois à cinq lignes ainsi que de vos liens et contacts vous donneront de la visibilité sur la page des Urbains <http://www.lesurbainsdeminuit.fr/portraits-des-urbains>, dans le catalogue en ligne <http://www.lesurbainsdeminuit.fr/la-saint-narcisse2014> (plus de 3000 visites mensuelles sur le site) et le dossier de presse. Pour ceux ou celles qui ouvrent un espace d'exposition ou de performance, que ce soit un atelier, un appartement, un bar, restaurant, magasin ... fournir de même le descriptif du lieu pour le site des Urbains et les horaires d'ouvertures possibles au public sur la durée de la Saint Narcisse, en fonction de vos disponibilités.

2) **Les exposants ou intervenants sont choisis par les Urbains de Minuit**, si vous souhaitez en inviter d'autres ils doivent avoir reçu l'accord de la direction artistique des Urbains.

3) **Dans tous les cas de figure se conformer strictement au calendrier général, construit avec vous** : pas de changement de date ou d'horaire au dernier moment, pas de défection après votre engagement ferme de participation.

4) **L'adhésion à l'association est de 2 euros est obligatoire ; la cotisation, 2 euros est bienvenue** ; les dons sont acceptés car, eux seuls, permettent l'organisation de ce festival. Une participation libre pour les artistes est demandée au public dans chaque lieu, et chacun organise le bar, le buffet éventuel, à sa convenance.

Les Urbains de Minuit étant une association qui n'est pas entrepreneur de spectacle, aucune tractation commerciale ne nous concerne.

5) Tous les visuels sont faits par les Urbains de Minuit. Si toutefois vous souhaitez faire le vôtre, vous devez mentionner "Festival de la Saint Narcisse / les Urbains de Minuit" ainsi que le logo et l'adresse [www.lesurbainsdeminuit.fr](http://www.lesurbainsdeminuit.fr)

6) Les Urbains de Minuit se chargent de la mise en contact, de l'organisation et de la communication générale de l'événement, mais ni des invitations ni des questions techniques spécifiques à chaque lieu et à chaque artiste, que vous devez gérer vous-même.

N.B. : les responsables des lieux ouverts aux rencontres doivent prévoir une trousse minimale de soins d'urgence. Il est conseillé, si besoin, de prévenir les voisins du bruit occasionné par l'événement.

**Contacts :**

*Sonia Grdovic* : [soniagrdovic@hotmail.fr](mailto:soniagrdovic@hotmail.fr) (06 63 73 48 96)

*Laetitia Combe* : [nydenlafec@gmail.com](mailto:nydenlafec@gmail.com) (06 75 38 46 83)

<http://www.lesurbainsdeminuit.fr>

**Nom, Prénom :**

**Signature** intervenant(e) artiste ou responsable de lieu (précédée de la mention Lu et approuvé) :

*Sonia Grdovic*  
Présidente des Urbains de Minuit  
5 rue Castel  
06000 Nice